



COMPTE ASSURANCE VIE POUR GARANTIE LOYER

Par **chrisou64**, le **23/11/2015** à **09:23**

Bonjour,

Nous avons vendu notre maison et devons trouver une location.

Néanmoins, sur nos fiches de paies apparaissent des saisies sur salaire.

Nous avons la possibilité de déposer 1 an de loyer sur un compte assurance vie par l'intermédiaire de notre banque.

Pensez vous que cela puisse plus facilement être acceptée.

Sachant que dans 2 mois nous pourrons rembourser ces saisies.

Merci de votre réponse.

Par **morobar**, le **23/11/2015** à **19:32**

Bonjour,

Il est difficile de se mettre à la place du bailleur.

Il préférera sans doute la caution de votre banque sans chercher à savoir quelle garantie vous présentez à celle-ci pour obtenir son concours.